

MÉMOIRE DE LA MRC DES CHENAUX

PORTANT SUR LE
RENOUVELLEMENT DE LA
POLITIQUE CULTURELLE DU
GOUVERNEMENT DU
QUÉBEC

Présenté au ministère de la
Culture et des Communications

Le 26 août 2016



UNE MRC RURALE CULTURELLEMENT DYNAMIQUE!

Avec ses 18 720 habitants, la MRC des Chenaux se démarque par son développement culturel continu depuis les 12 dernières années. Depuis 2004, l'ensemble des élus de la MRC ont choisis de miser sur la culture et de s'impliquer activement dans son développement. Membre de la fondation Villes et villages d'art et de patrimoine, une Politique culturelle a été adoptée en 2006 et un troisième plan d'action triennal (2014-2016) est actuellement dans sa dernière année de mise en œuvre. Présentement en négociation avec le ministère de la Culture et des Communications pour le renouvellement d'une troisième Entente de développement culturel, la MRC des Chenaux souhaite améliorer la qualité de vie de ses citoyens par la démocratisation de la culture et la médiation culturelle.

Le milieu artistique des Chenaux regroupe plus de 80 artistes amateurs et de 20 artistes professionnels. La MRC des Chenaux compte sur son territoire une galerie d'art logée dans le presbytère de Champlain, une coopérative d'arts visuels regroupant une douzaine d'artistes, une salle de spectacle à l'intérieur de l'école secondaire Le Tremplin, 2 institutions muséales, un réseau de 10 bibliothèques municipales ainsi que 9 sociétés d'histoire.

La MRC des Chenaux investit plus de 90 000 \$ annuellement pour sa mission culturelle, une somme à la hauteur de ses capacités financières, mais largement en dessous de ses besoins réels. Ses investissements *per capita* ne peuvent rivaliser avec ceux de Trois-Rivières et de Shawinigan qui jouissent d'importantes infrastructures, de nombreux lieux de diffusion, d'institutions muséales de renom et d'une masse critique d'artistes.

La MRC des Chenaux soutient plusieurs artistes et organismes sans but lucratif à vocation culturelle par des subventions, du soutien professionnel, de la présence sur les comités organisateurs d'événements, des prêts de locaux, des prêts d'équipements, etc.

À l'instar de la Politique culturelle du Québec, la MRC des Chenaux s'est aussi dotée d'une Politique culturelle dont les fondements, mis de l'avant en 2006, ont trouvé écho dans plusieurs autres politiques, dont le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Chenaux ainsi que sa Politique d'acquisition d'œuvres d'art. Également, elle sera prochainement incluse dans le Plan stratégique de développement durable. Plus encore, les dix orientations et les objectifs découlant de la Politique culturelle de 2006 servent d'assises aux décisions et aux actions de la MRC des Chenaux en matière de développement culturel :

1. Rendre accessible la culture aux citoyens;
2. Préserver et mettre en valeur tous les types de patrimoine (vivant, bâti, naturel, religieux, architectural, matériel, agricole, paysager et tout autre type de patrimoine);
3. Promouvoir, valoriser ainsi que reconnaître l'apport de l'identité et de l'héritage culturel dans la qualité de vie des citoyens;

4. Promouvoir le produit des créateurs et des acteurs culturels;
5. Collaborer au développement et à la structuration de l'offre culturelle;
6. Consolider les acquis et soutenir les initiatives du milieu;
7. Valoriser le facteur humain;
8. Favoriser la concertation des acteurs culturels du territoire;
9. Favoriser les partenariats, maillages, réseautages et regroupements des acteurs du milieu culturel;
10. Soutenir le développement des infrastructures à vocation culturelle.

La MRC de Chenaux concentre présentement tous ses efforts à réaliser plusieurs projets structurants pour l'ensemble de ses 10 municipalités tels que l'élaboration d'un circuit de personnages historiques, l'animation de ses bibliothèques et de la salle de spectacle Denis Dupont, la médiation culturelle auprès des jeunes de l'école secondaire Le Tremplin, l'élaboration du Parcours campagn'Art (circuit d'ateliers d'artistes), etc.

À la MRC des Chenaux, nous avons l'habitude de réaliser des petits miracles culturels avec peu! Les budgets ne sont pas faramineux, mais chaque dollar est intelligemment investi. En poste depuis 2010, l'agente de développement culturel se démène pour élaborer des projets culturels innovateurs, qui se démarquent de ceux mis en œuvre dans les MRC voisines. Pas surprenant que la MRC des Chenaux soit reconnue comme leader en matière de développement culturel rural en Mauricie!

CONTRIBUTION DE LA MRC DES CHENAUX À LA RÉFLEXION GOUVERNEMENTALE

Vingt ans après l'adoption de la première Politique culturelle du Québec, le gouvernement du Québec se lance dans une vaste consultation pour définir les orientations de sa prochaine politique. La MRC des Chenaux est fière de participer au dialogue et d'émettre ses recommandations.

À travers ce mémoire, la MRC des Chenaux désire porter l'attention sur trois grands thèmes, soit ceux de la gouvernance et du financement, de la culture dans une perspective de développement durable ainsi que du rapport des jeunes à la culture.

1. La gouvernance et le financement

À la MRC des Chenaux, on est en faveur du développement culturel. Néanmoins, il suffit d'un changement dans le portrait politique municipal ou dans le financement pour transformer cette vision commune, pourtant partagée depuis les dix dernières années. À l'automne 2014, l'aide financière qui soutenait l'embauche de l'agente de développement culturel a pris fin. S'en est suivie une réflexion des maires entourant l'importance ou non de conserver une ressource à temps plein pour assurer le développement culturel du territoire. À chaque perte de financement entourant le secteur culturel, une remise en question du poste est amorcée. Non seulement la contribution gouvernementale est indispensable, mais elle agit également comme levier pour assurer le développement culturel des milieux ruraux.

Les besoins étant illimités alors que les ressources financières elles, ne le sont pas, les MRC doivent faire des choix. La réalité financière étant ce qu'elle est, la culture devient malheureusement un poste budgétaire fébrile. L'attention des municipalités est normalement portée sur les services de proximité aux citoyens plutôt que vers le soutien au milieu culturel en place.

Dans le contexte de la mouvance des instances de concertation régionales et locales, de la redéfinition de la structure d'intervention territoriale et du fait que le gouvernement du Québec reconnaisse les MRC comme un palier de gouvernement, il faut éviter à tout prix un désengagement de l'État et augmenter les dépenses des MRC dans leur développement culturel.

Recommandations

- Entreprendre une réflexion sur le financement à long terme;
- Soutenir financièrement l'embauche de professionnels du développement culturel dans les MRC du Québec, sans limites temporelles (l'ancien programme étant limité à 10 ans);
- Revenir à des ententes de développement culturel triennales avec les MRC;
- Encourager les régions à se doter d'une Entente de développement culturel régionale afin d'inciter les MRC et les villes à travailler ensemble sur des projets culturels structurants (prendre exemple sur les MRC rurales de la Mauricie qui ont mis en œuvre un projet commun de mise en valeur du patrimoine paysager).

2. La culture dans une perspective de développement durable

Nous ne pouvons que saluer les efforts pour faire reconnaître la culture comme «élément fondamental du développement des sociétés» (cahier de consultation, p. 10). Dans cette perspective, cependant, la disparition du Pacte rural semble un recul. La MRC des Chenaux a récemment créé un fonds pour la ruralité (le Fonds du développement du territoire), mais les sommes injectées par le gouvernement sont inférieures à ce qu'elles étaient avec le Pacte rural. C'est donc à la MRC de pallier au manque. Et dans un contexte de coupures et de pleine autonomie de gestion laissée à la MRC, ce sont les élus qui décident des projets à financer.

Nous avons également assisté à l'effritement des commandites et placements publicitaires des sociétés d'État qui permettaient aux médias communautaires de se financer ailleurs qu'au MCC. Plusieurs journaux communautaires au Québec font face à de sérieuses difficultés financières. Dans la MRC des Chenaux, Le Bulletin des Chenaux n'y échappe pas. Il doit composer avec la perte de contrats publicitaires que lui fournissaient auparavant la Conférence régionale des élus, les centres locaux de développement de la région et d'autres agences du gouvernement du Québec. Le journal se présente donc comme une victime indirecte des programmes d'austérité. Le soutien gouvernemental à ces médias, diffuseurs privilégiés de contenu culturel local et régional, est indispensable à la poursuite de leur mission, particulièrement dans le contexte de bouleversement actuel du secteur des médias.

Par ailleurs, en ce qui a trait au patrimoine religieux, la MRC des Chenaux considère qu'il est primordial d'encourager la préservation des églises d'intérêt patrimonial dans leurs milieux. Ces bâtiments d'exception autour desquels s'articule souvent le développement des noyaux villageois contribuent non seulement à consolider la communauté, mais aussi à offrir un cadre paysagé significatif.

Recommandations

- Bonifier l'enveloppe dédiée au Fonds de développement du territoire et/ou exiger qu'un certain pourcentage des sommes soit obligatoirement attribué au soutien de projets culturels;
- Conserver et bonifier le soutien gouvernemental aux médias communautaires.
- Identifier la reconversion des églises et la conservation de leurs caractéristiques architecturales comme éléments nécessaires à la préservation du patrimoine québécois. Les incitatifs actuels devraient être maintenus, sinon accrus.

3. Le rapport des jeunes à la culture

La famille et l'école sont deux foyers de prédilection pour transmettre le savoir et susciter l'intérêt chez les jeunes. Il faut leur offrir un cadre et des codes pour comprendre l'art et la culture afin que tous puissent en bénéficier. Les jeunes pourront ainsi développer de nouvelles passions pour l'écriture, la lecture, les arts visuels, les arts de la scène, le patrimoine, l'histoire, etc. Tout comme l'activité physique, la culture est un moyen d'assurer le développement des enfants.

La MRC des Chenaux reconnaît que l'éveil à la lecture représente une valeur ajoutée sociale, économique et culturelle. La création d'une mascotte de la lecture (Mlle Farfelue) et d'une programmation d'heure du conte pour les tout-petits, à travers les bibliothèques du territoire, a été élaborée en partenariat avec la Maison de la Famille des Chenaux afin de sensibiliser les parents au bénéfice du contact des livres auprès des tout-petits. Un des problèmes identifiés est à l'effet que le parent a besoin de soutien et d'accompagnement dans sa compréhension de l'importance de la lecture.



La MRC des Chenaux reconnaît également que la culture façonne les expériences et influence positivement le développement des jeunes. Plusieurs études le confirment, l'éducation aux arts chez les jeunes améliore non seulement les résultats scolaires des élèves plus défavorisés, mais augmente leurs chances de réussite professionnelle une fois adulte et en fait des citoyens plus engagés dans leur communauté. Une série de rencontres entre les étudiants de l'école secondaire Le Tremplin de Sainte-Geneviève-de-Batiscan et le milieu culturel (médiation culturelle) a donc été mise en place en 2015.

Recommandations

- Soutenir le développement de différents programmes d'animation, de médiation et de sensibilisation à offrir en bibliothèque afin d'inciter les parents à amener leurs enfants à la bibliothèque, et ce, dès leur plus jeune âge;
- Soutenir le développement de différents programmes de médiation culturelle destinée aux écoles primaires et secondaires;
- Inscire la médiation culturelle comme axe dans la prochaine Politique culturelle du Québec et mettre en place des programmes de financement.

CONCLUSION

Nous souhaitons que la nouvelle Politique culturelle du Québec soit accessible à tous, qu'elle soit également réfléchi pour les milieux ruraux qui n'ont pas du tout les mêmes réalités que les centres urbains.

Le rayonnement de notre culture constitue une responsabilité collective et individuelle. Du côté de la MRC des Chenaux, nous avons toutes les raisons d'y parvenir: présence d'une masse d'artistes inspirants, milieu dynamique, volonté du politique d'intégrer la culture dans le prochain plan stratégique de développement durable, pôle patrimonial et historique ainsi qu'un maillage facilité entre le milieu scolaire et culturel.

Au cours des prochains mois, beaucoup de travail sera fait. Notamment:

- Réalisation des projets de l'entente de développement culturel en cours (2016) et poursuite des discussions avec le ministère de la Culture et des Communications en vue de son renouvellement;
- Finalisation des projets inclus dans le plan d'action culturel de la MRC des Chenaux (2014-2016) et adoption du nouveau plan d'action (2017-2019).

En terminant, nous remercions le ministère de la Culture et des Communications pour cette invitation à participer aux consultations sur l'élaboration de la nouvelle Politique culturelle du Québec. À la MRC des Chenaux, nous souhaitons collaborer à faire du milieu municipal un partenaire de choix qui contribuera activement au développement culturel du Québec!